

9ÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES

MAIRIE DE BANNE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2023

Le vingt-neuf mars deux mil vingt-trois à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / HAYDAN / BRUNEL / Mme GINIER / M. FOUILLERON / Mme DUMAS / MM. FERRIER / COSTE / FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. François COLOM Y CANALS a été élu secrétaire de séance.

Absents excusés : Mme MARRON / M. FAURE et Mme MEIGNIER (pouvoir à Mme CHALVET).

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Absent : 03

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2023.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2023_03_DB_07	Vote du Budget Primitif 2023	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_08	Vote des taux d'imposition 2023.	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_09	Acquisition d'une parcelle au lieu-dit Le Grand Bois	APPROUVÉE
N°2023_03_DB_10	Création d'un poste d'agent de maîtrise principal.	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 30 mars 2023.